Vos tarifs au quotidien

Entreprises Grandes Associations Institutionnels

Principales conditions tarifaires En vigueur au 1er juillet 2024

Tarifs TTC (sauf mentions HT)



Édito

Depuis bientôt 75 ans, le Crédit Agricole Mutuel La Réunion - Mayotte, fier de ses valeurs mutualistes, s'engage à réaliser ses activités principales dans l'intérêt de ses clients et sociétaires afin de contribuer au développement économique et social de ses territoires.

C'est ainsi que nous œuvrons à proposer des produits et services bancaires et assurantiels adaptés aux nouveaux usages, notamment digitaux, de nos clients tout en tenant compte de nos défis sociaux, sociétaux et environnementaux. Cela se traduit, année après année, par des actions visant à promouvoir la durabilité environnementale notamment au travers de nos offres de financement « transition » ou de placements « responsables ». De plus, notre banque s'engage à favoriser les initiatives sociales de nos régions, telles que l'inclusion bancaire des personnes les plus fragiles. Enfin, fort de notre statut de seule banque française 100% locale, nous travaillons à soutenir au quotidien les économies réunionnaise et mahoraise.

C'est dans ce contexte que nous avons travaillé après un gel de nos tarifs depuis 18 mois à l'ajustement mesuré de nos tarifs bancaires afin de répondre aux besoins de nos clients tout en préservant notre mission fondamentale de solidarité et d'accessibilité financière pour tous. Aussi, vous trouverez ici un extrait de nos conditions tarifaires applicables au 1er juillet 2024, qui se veut clair, transparent et compréhensible par tous. Comme chaque année nous veillons à ce que nos tarifs restent compétitifs et c'est pour cela que nous sommes depuis 6 ans souvent classée comme « banque la moins chère de nos îles » et même moins chère que certaines banques dans l'hexagone.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité qui continuent à être le pilier sur lequel reposent notre engagement et notre modèle de banque coopérative mutualiste.



Directeur Général du Crédit Agricole La Réunion - Mayotte

Sommaire

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	4
Banque à distance	5
Moyens et opérations de paiement	6
Flux	8
Irrégularités et incidents	9
Crédits	10
Opérations à l'international	11
Épargne, titres et placements financiers	13
Les Sociétaires	14
Résoudre un litige	14

Chers clients,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait de nos conditions tarifaires applicables au 1^{er} juillet 2024 aux Entreprises, Grandes Associations et Institutionnels gérés dans nos agences spécialisées.





OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE EN EUROS

Ouverture, clôture

Ouverture de compte / clôture	Gratuit
Services bancaires de base ⁽¹⁾ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	Gratuit
Services d'aide à la mobilité / Transfert de compte - Au sein du groupe Crédit Agricole - Hors groupe Crédit Agricole	Gratuit

Gestion du compte

T	enue de compte	21 € / Mois
C	ommission de mouvement	0,080% - Mini 5 €
(9	rais de recherche de documents Simple : document disponible en agence) opie / document opie / chèque	12,65 € (HT) 5,70 € (HT)
C	rais de recherche de documents (complexe) opie / document opie / chèque étails remise carte (par remise)	12,65 € (HT) 5,70 € (HT) 8,80 € (HT)
F	orfait / recherches	Min 19,35 € (HT) Maxi 499 € ⁽²⁾ (HT)

aux comptes (contrôles des sociétés)

Frais de gestion de compte inactif⁽³⁾
Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier

30 € / an

102.50 € (HT)

Demande de renseignements destinés aux Commissaires

Relevé annuel des frais bancaires (4) Gratuit

•••

Avec l'E-document, vos relevés de compte et autres courriers provenant de la banque sont dématérialisés et stockés dans votre espace personnel sécurisé Crédit Agricole En Ligne.

Optez pour le service E-document dans votre espace Crédit Agricole En Ligne ou faites la demande auprès de votre conseiller.

Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine (5)	2,05 € / Mois	Gratuit
Décade ⁽⁵⁾	2,90 € / Mois	Gratuit
Tous les jours ouvrés	17,60 € / Mois	Gratuit

Cash Management

Centralisation d'informations	Nous consulter
Nivellement de soldes	Nous consulter
Centralisation de recettes	Nous consulter
Centralisation de trésorerie	Nous consulter

BANQUE À DISTANCE

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Abonnement	Gratuit
------------	---------

Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte

Abor	nnement mensuel	1,05€
Par S	SMS reçu	0,31 €

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel⁽⁶⁾

CAEL VISION PRO (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	Gratuit
CAEL ACTION PRO (consultation des comptes, virements externes au périmètre professionnel)	2,60€
CAEL ACTION PRO Bourse Accès aux opérations de bourse	10,35€
CAEL ENTREPRISE	17,60€

Ces services de banque à distance sur internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-reunion
- · Nos applications mobiles téléchargement et accès gratuit

Certificat électronique

Signature Performance	Gratuit
Ma signature EDI ⁽⁷⁾	3,20 € / Mois

Services d'échanges de données informatisées

1 - EDI WEB Access(8)

Transmission et validation de fichiers d'ordres	13 € / Mois
- Clients Sociétaires -25%	9,75 € / Mois

2 - EDI WEB(8)

Droit d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opéra-	
tion, transmission et validation de fichiers d'ordres	25 € / Mois

3 - EBICS(8)

Forfait mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers	
d'ordres, relevés d'opérations)	50 € / Mois

4

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	Δ	r	

Retrait d'espèces de dépannage (par carte délivrée)	3€
Commande de fonds en agence (franchise 1 retrait / semaine)	10€
Versement sur un automate de dépôt valorisé	Gratuit
Autre versement	2 € / enveloppe

Chèques

Retrait de chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile : - pli simple - pli recommandé AR	Gratuit 8,20 € (HT)
Remise de chèques	J+1 ouvré
Frais d'émission de chèque de banque (9)	10,55 € / chèque
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	Nous consulter
Frais d'opposition sur chèque émis	14,70 €

Cartes Bancaires

1 - Cotisations annuelles

Carte monnaie pour dépôt de fonds	33,95 € /an
Carte « Professionnel Mastercard » à autorisation systématique et à débit immédiat	37,25 € /an
Carte « Business Mastercard » - à débit immédiat - à débit différé	47,60 € / an 52,80 € / an
Carte « Business Executive »	134.55 € / an

2 - Opérations sur carte

Frais de mise à disposition de la carte - en agence - à domicile par pli simple - à domicile par pli recommandé AR	Gratuit Gratuit 19,15 € (HT)
Modification du plafond de la carte	5,40 €
Réédition du code confidentiel	9€
Commande de carte en urgence Refabrication de carte	17 € Gratuit
Frais de mise en opposition de la carte	Gratuit

3 - Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Retraits (10) dans les pays de l'Espace Économique Européen (11), en zone euro (12)	
- Crédit Agricole de La Réunion	Gratuit
- Autres Crédit Agricole	1 € / retrait
	(À partir du 5 ^{eme} retrait)
- Autres banques, commission sur opérations	
effectuées avec :	
- « Businesscard Executive Mastercard »	. 1 € / retrait
- « Businesscard Mastercard »	(À partir du 5 ^{eme} retrait)

Retraits dans les pays de l'Espace Économique Européen hors zone euro, et dans les pays hors Espace Économique Européen : commissions / opération

- « Businesscard Executive Mastercard »
 - « Businesscard Mastercard »
 2,40% + 3 €

Gratuit

Les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération

Paiements en euro dans les pays de l'Espace Économique

Les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération

4 - Paiements par carte

Européen, zone euro

Paiements en devise dans les pays de l'Espace Économique	
Européen hors zone euro, et dans les pays hors Espace	
Économique Européen : commissions / opération	
- « Businesscard Executive Mastercard »	1,50% + 0,20 €
- « Businesscard Mastercard »	2,40% + 0,30 €

Prélèvements SEPA(13) (SDD)(14) émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France 40 €

Domiciliation des prélèvements SEPA	Gratuit
Pack prélèvement SEPA transmission des remises, crédit en compte, reporting des impayés, relevé de compte télématiques, avec des détails de mise en recouvrement raccourcis et un compte crédité à l'échéance du prélèvement.	
- abonnement Pack Prélèvement Confort - abonnement Pack Prélèvement Confort +	8€ 25€

Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement	
- par fichier transmis	Gratuit
- traitement à l'unité	0,35€

Prélèvements SEPA(13) (SDD)(14) reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA	Gratuit
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE - mise en place - mise à jour - suppression	Gratuit Gratuit Gratuit
Opposition sur SDD	Gratuit

Virements SEPA(13) (SCT) émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA sauf Suisse)

Virements en €	Occasionnel papier	Occasionnel Télétransmis	Permanent
Traitement à l'unité - au sein de la Caisse régionale	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- au sein du groupe Crédit Agricole*	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- hors groupe Crédit Agricole	3,95€	0,35€	1,45 €

Ces opérations sont gratuites pour les détenteurs de Compte à Composer (CAC) sauf si à l'unité dans le CAEL * dans toutes les Caisses régionales du Crédit Agricole

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT (suite)

Virements en € E.E.E. hors zone SEPA	Occasionnel Papier	Occasionnel Télétransmis
Commission de transfert	0,20% Mini 21,70 € Maxi 250 €	0,10% Mini 12 € Maxi 200 €
+ frais d'acheminement	7,50 €	7,50 €

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

12,20€

Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)	
- TP agence, siège	16,10 €
- Télétransmis EBICS / EDI WEB	14,65€

FLUX

•••

Nos experts flux sont à votre disposition afin de réaliser vos bilans personnalisés et vous proposer des solutions adaptées à vos besoins. Contactez les au 0692 91 12 96

Monétique - En proximité

Acceptation des paiements par carte - Frais d'adhésion aux réseaux monétiques	Nous consulter
TPE - Up2Pay ⁽¹⁵⁾ Mobile	Nous consulter
Services - UNIONPAY	Nous consulter

Monétique - E-commerce

Paiement en ligne - Up2Pay ⁽¹⁵⁾ E-transactions (bloc de paiement internet) - Up2Pay ⁽¹⁵⁾ par lien (paiement via email et SMS) - 3XCB ⁽¹⁶⁾ e-commerce (paiement fractionné garanti jusqu'à 4XCB)	Nous consulter Nous consulter Nous consulter
--	--

Chèques

Encaissement	
- EIC – Télécollecte Chèques	Nous consulter

Espèces

rapecea	
Encaissement - Coffre Fort Espèces Intelligent (location de coffre de dépôt par le transporteur de fonds) - Option avance sur remise d'espèces (permet de créditer votre compte sur l'annonce du transporteur de fonds)	Nous consulter

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Incidents de fonctionnement sur compte		
Commission d'intervention ⁽¹⁷⁾ - par opération - maximum par jour	8,60 € 43 €	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	17,60€	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	13€	
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque	Gratuit	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France), par chèque impayé - d'un montant < 50 €	28€	
- d'un montant ≥ 50 €	40€	
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	30€	
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	14,10€	
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	Gratuit	
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que faute de provision	10€	
Frais de rejet de virement faute de provision	20€	
Frais de rejet d'effet au paiement	17€	
Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, saisie administrative à tiers détenteur (18)	90,32 € (HT)	

•••

Au Crédit Agricole, les instances de décisions sont centralisées en Caisse régionale. Nos centres d'affaires sont là pour vous accompagner dans vos nouveaux défis et faciliter la réalisation de vos projets. Conseils & proximités : nos décisions et nos opérations sont réalisées localement.

CRÉDITS

Crédits d'exploitation

Mise en place et réexamen annuel des lignes court 1% du montant terme Entreprises et Institutionnels Mini 124,20 €

terme Entreprises et institutionnels	1411111 12 1,20 0
Découvert autorisé - par ligne de crédit	
- Commission de plus fort découvert	0,075 %
- Commission d'engagement (prélèvement trimestriel)	1 %
- Intérêts débiteurs	Nous consulter
- Commission d'immobilisation	Gratuit
Escompte - par ligne de trésorerie	
- Intérêts d'escompte - minimum par effet	6,10 €
Cession de créance loi Dailly	
- Minimum de jours d'intérêt	10 jours
- Minimum par montant d'intérêt	6,10€
- Commission par remise de bordereaux	17,40 €
- Frais de traitement par facture	8,50€
- Frais de notification	21,10€
A CC	

Affacturage

- Cash in Time (offre 100% en ligne)
 - Affacturage classique
 Nous consulter
 Nous consulter

•

Nos experts Leasing & Factoring, basés localement, vous proposent un accompagnement sur mesure dans la réalisation de vos projets. Pour toute demande, contactez votre conseiller.

Crédit court terme

Frais de dossier	1% du montant accordé
	Mini 181,10 €

Crédit moyen long terme d'investissement

Frais de dossier	1% du montant accordé
Trais de dossier	Mini 350 €

Crédit Syndiqué Banque d'Affaires

•••

Avec le Crédit-Bail Mobilier*, bénéficiez d'un financement à hauteur de 100% du montant ttc de vos équipements professionnels.

Cerise sur le gâteau, les loyers sont des charges fiscalement déductibles! Découvrez cette solution sur www.credit-agricole.fr/ca-reunion ou contactez votre conseiller.

*sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Autres opérations liées aux crédits

Nantissement (parts, actions non cotées, fonds de commerce) : mise en place	155,25 €
Modification sur financement réalisé (périodicité, date d'échéance, compte à débiter)	31,90 €
Réaménagement de prêt	1% du capital restant dû Mini 280,50 €
Autres aménagements avec avenant	Nous consulter
Réédition tableau d'amortissement	14,80 €
Attestation de prêt soldé	20,40 €
Forfait de réédition des attestations annuels des intérêts	23,50€
Décompte de remboursement de prêt : - Prêt immobilier instruit après le 01/07/2016 - Autres prêts	20,20 € 24,55 €
Frais d'information annuelle des cautions	Gratuit
Délégation d'assurance externe	Gratuit

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Frais communs aux opérations internationales

Commission de change	0,05% - Mini 15,90 €
Frais d'acheminement (message swift)	7,50€
Frais de confirmation (copie message swift)	10€

Compte en devise

Frais de tenue de compte	Gratuit
Trais ac teriae ac compte	Gratt

Moyens de paiements - encaissement/export

Virements en devise ou libellés en euros reçus d'un pays hors Espace Économique Européen soumis	4720.6
au règlement CEE	17,20€
n° 924/2009 dont Suisse ⁽¹⁹⁾ et hors Monaco	

Remise de chèques payables sur l'étranger :
- « sauf bonne fin » (en euro ou en devises)
- « crédit après encaissement » :

0,10 %
Mini 25 € - Maxi 150 €
- frais d'impayé sur chèque remis

Effets libres - exportation : 0,10 % Mini 30 € - Maxi 150 € - commission d'acception 0,125 % - frais d'impayé par effet remis 30 €

Crédits documentaires export : commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) de :

- notification 0,10 % - Mini 102 €
- modification de crédit non échu (forfait) 91,50 €
- Commission d'ouverture et de gestion du dossier Nous consulter

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL (SUITE)



Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos Conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition au 0692 69 66 97 pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties "stand by")

Caution, garantie à 1 ^{ère} demande, SBLC	1,50% par an - Mini 150 €
Commission de modification en montant ou validité	1,50 % par an - Mini 150 €
Commission de modification (autre que montant et validité)	80€

Movens de paiements - paiement/import

mo) one we parements parement import	
Virements en devise ou libellés en euros vers un pays hors espace économique Européen	
À l'agence Commission de transfert + Frais d'acheminement (Swift)	0,20 % Mini 21,70 € - Maxi 250 € 7,50 € + Commission de change
Par EDI Commission de transfert + Frais d'acheminement (Swift) Frais de banque étrangère à la charge de l'émétteur (frais OUR)	0,10 % Mini 12 € - Maxi 200 € 7,50 € + Commission de change Coût réel
Émission de chèques	0.20 %

Émission de chèques	0,20 %
	Mini 21,70 € - Maxi 250 €

Crédits documentaires import : - Commission d'ouverture (par trimestre indivisible) + Frais d'acheminement (Swift)	0,25 % - Mini 120 € 7,50 €
- Commission de modification en montant ou validité par trimestre indivisible	0,25 % - Mini 120 €
- Commission de modification (autre que montant ou validité)	80€
- Commission d'utilisation ou levée de document	0,125 % - Mini 100 €
- Commission d'engagement de paiement différé ou d'acceptation (par mois indivisible)	0,125 % - Mini 100 €
- Commission pour absence de document	0,20 % - Mini 90 €

Opérations de change

=	
Terme, Swap, levée	35 € / opération
Avance en devise	35 € / opération
Prorogation échange terme et avance en devise	35€
Cours et taux	Nous consulter

Les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération

- Commission forfaitaire documents irréguliers

ÉPARGNE, TITRES ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne disponible

Compte Excédent Trésorerie

Compte Épargne Agri (CEA) 5 ans

Opérations de Bourse : frais de courtage

	INVEST STORE INITIAL	INVEST STORE INTÉGRAL
Internet	0,50% du montant de l'ordre Minimum : 7 € Frais fixes à la ligne : gratuit	Ordres < ou = à 1 100 € : 0,99 € Ordres > à 1 100 € : 0,09% du montant de l'ordre
Téléphone Fil'bourse 0262 28 28 28	0,80 % du montant de l'ordre Minimum : 9 € Frais fixes à la ligne : 2 €	Idem ci-dessus Frais fixes par ordre : 11,96 €

•••

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente.

Opérations de Bourse : droits de garde

Frais de tenue de compte-titres	22,12 €
sauf pendant la 1 ^{ère} année civile d'ouverture	Gratuit
Montant dobal dos droits do gardo	Mini 22.12.6

Montant global des droits de garde Mini 22,12 € Maxi 202,76 €

Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération valeurs Crédit Agricole)⁽²⁰⁾ 0,42 %

Opérations de Bourse : opérations diverses sur titres

operations ac Boarse roperations arreises sar titles	
Frais de transfert partiel ou total hors Crédit Agricole de compte-titres	Maxi 65 €
- Par ligne de titres cotés - Par ligne de titres non-cotés	15 € 50 €
Transfert de titre en nominatif pur	Gratuit
Transfert de titre en nominatif administré	Gratuit

Autres placements

Parts Sociales	Mini 15,30 € - Maxi 15 000 €	
	Nous consulter	

Exonération totale des frais de détention de Parts Sociales sur compte-titres

Épargne salariale PER CONVERGENCE (21)

Plan Épargne Retraite CONVERGENCE Nous consulter

12

127€



LES SOCIÉTAIRES

Le Sociétaire, un client privilégié

Au Crédit Agricole, tout client peut devenir Sociétaire. Ainsi, chacun peut construire l'avenir de sa banque et participer à ses décisions tout en étant un client privilégié. Vous voulez devenir copropriétaire de votre banque, vous impliquer dans la vie d'une entreprise mutualiste, devenez Sociétaire.

Pour cela, souscrivez à un minimum de 10 Parts Sociales. Elles ne sont pas liées aux fluctuations des marchés financiers, leur valeur nominale est fixe et elles sont rémunérées avec un taux d'intérêt attractif (taux que les Sociétaires votent chaque année au cours de l'Assemblée Générale de leur Caisse locale).

Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Votre offre de bienvenue*

- Gratuité de la cotisation de la carte (gamme Business) la 1ère année
- · 20 % de remise sur l'abonnement mensuel EDI WEB / EBICS 22
- Taux préférentiel de commissions sur les TPE 22

*Offre non cumulable avec une offre promotionnelle. Valable 1 an à partir de la date de souscription des Parts Sociales.



RÉSOUDRE UN LITIGE

Mieux vous servir, améliorer la qualité de nos services, telles sont les priorités du Crédit Agricole La Réunion - Mayotte. Vous souhaitez exprimer une insatisfaction, un mécontentement, une réclamation... Votre agence est à votre écoute.

Si votre conseiller n'a pas répondu à vos attentes, vous avez la possibilité de faire appel au Pôle Qualité Clients.

Votre agence ou le Pôle Qualité Clients accuse réception de votre réclamation dans un délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation. Pour les cas généraux, votre agence ou le Pôle Qualité Clients client apporte une réponse à votre réclamation dans un délai de 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation. Des informations complémentaires pour les cas spécifiques et d'autres voies de recours sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante:

www.ca.fr/re/litige

Etape 1 Votre agence	Etape 2 Le Pôle Qualité Clients
Retrouvez les coordonnées de nos agences sur notre site www.ca.fr/re/nous-trouver	CRCAM La Réunion - Mayotte - Pôle Qualité Clients Cité des lauriers - Parc Jean de Cambiaire - BP 84 - 97462 Saint Denis Cedex
	0262 40 81 81
filcontact.ca@ca-reunion.fr	service.reclamation@ca-reunion.fr

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant louverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoir mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

- (2) Sous réserve d'accord sur la nature de votre demande.
- (3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
- (4) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).
- (5) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.
- (6) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.
- (7) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors couts de communication selon operateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat "Premium" obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.
- (8) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.
- (9) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.
- (10) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises dans l'Espace Économique Européen.
- (11) L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélerny, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (12) La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican.
- (13) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de Massociation Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Marin partie française, Açores, Gibraltar, lles Canaries, Madère, Saint-Marin.
- (14) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France,
- sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.
- (15) Up2Pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre taiblette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2Pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et larifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention décompte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2Pay Mobile avec Réunion Télécom ou Valeurs Monétiques.
- (16) Le 3X CB est une offre de paiement et de crédit fractionné d'une durée inférieure ou égale à 90 jours. L'opération comprend un premier paiement intervenant le jour de lachat. Sous réserve d'agrément par CA Consumer Finance, filiale de Crédit Agricole SA, siège social: 1, Rue Victor BASCH CS 7000 91068 MASSY CEDEX SA au capital de 554 482 422 euros, 542 097 522 RCS EVRY. Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 079 (consultable sur www.orias.fr).
- (17) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier; présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision.
- (18) Dans la limite de 10 % du montant de l'acte pour les oppositions administratives.
- (19) La Suisse n'étant ni membre de l'EEE ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (20) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (40)(hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT), CPR.
- (21) L'offre PER CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PERCOI). Amundi Asset Management Société par Actions Simplifiée SAS au capital de 1 086 262 605 euros SIREN 437 574 452 RCS Paris- Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 0400036 Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris France

(22) Sous réserve de rester Sociétaire.

14

En cas d'urgence

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Garantie des Accidents de la Vie

Assistance aux personnes ou aux véhicules assurés

Faire opposition sur un chèque ou une carte du Crédit Agricole

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits 0 800 810 812

02 62 90 00 12

Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Service disponible 24h/24, 7j/7

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Service disponible 24h/24, 7i/7

0 800 813 810

La tarification 2024

DISPONIBLE SUR

https://www.credit-agricole.fr/ca-reunion (gratuit hors coût du fournisseur d'accès à internet)

Tarifs à compter du 01/07/2024. Cet extrait des tarifs tient compte de la TVA en vigueur pour les opérations et services concernés. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modification de ces conditions tarifaires, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. L'absence de contestation avant la date d'application des modifications vaut acceptation de celles-ci par le client. Dans le cas où le client refuse les modifications proposées, il peut résiller sans frais, avant cette date, la convention de compte de dépôt. L'ensemble de nos conditions genérales est consultable auprès de nos agences. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Ce document est édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel La Réunion - Mayotte: - contrôlé par la Banque Centrale Européenne: k'aiserstrasse 29 - 60311 Francforts sur-le-Main, Allemagne - agréée et contrôlée par l'Autonité de Contrôle Prudentiel : 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 (voir le site www.banquefrance.fr) - contrôlée par l'Autonité de Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 - contrôlée par l'Autonité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 - PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, fillale de Crédit Agricole SA, entreprise régie par le Code des assurances et agréée par l'Autonité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). SA au capital de 332 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, compagnie d'Assurances de Personnes, fillale de Crédit Agricole Assurances - PREDICA SA, au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS Paris. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris.

La Caiss

- 75015 Paris. La Caisse d'assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), Entreprise régle par le Code des assurances, au capital de 400 000,00 €, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00046, dont le siège social est situé 53 rue de la Boétie, 75008 Paris, entreprise soumise au contrôle de IACPR. Valeurs Monétiques, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital social de 180 000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Denis (La Réunion) sous le numéro 500 118 310 dont siège social est situé 18 Rue Gabriel de Kervegen – ZI du Chaudron – BP40014 – 97802 SAINT-DENIS Cedex 9. Réunion Télécom, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital social de S71 684 € inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Denis (La Réunion) sous le numéro 350 401 824 dont siège social est situé 18 Rue Gabriel de Kervegen – ZI du Chaudron – BP4 – 97802 SAINT-DENIS Cedex 9.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL LA RÉUNION - MAYOTTE

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, 312 617 046 RCS SAINT-DENIS (LA RÉUNION). Siège social : Parc Jean de Cambiaire - Cité des lauriers - BP 84 - 97462 Saint-Denis Cedex. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 120. IDU: FR234330 03QAIQ - Site: www.credit-agricole.fr/ca-reunion Document informatif à vocation non-publicitaire



